



MINISTÈRE DES ARMÉES

**LA**  
**MODERNISATION**  
**DU MINISTÈRE**  
**DES ARMÉES :**

---

**ÇA VEUT**  
**DIRE QUOI ?**

# L'ENJEU

---

Moderniser, innover, simplifier, se transformer, ce sont autant d'exigences pour le ministère des Armées que Florence Parly a placées au cœur de son action depuis 2 ans, au service d'une seule finalité : avoir des Armées opérationnelles pour protéger la France et les Français.

Le ministère des Armées est une organisation gigantesque qui rassemble 270 000 personnes, militaires et civils. Du service des essences des Armées (ceux sans qui aucun blindé ne roulerait) à ceux qui surveillent les satellites spatiaux, ce sont des centaines de métiers différents, et donc de nombreuses situations différentes à prendre en compte. Numérisation, gestion des ressources humaines, accès à des équipements de bonne qualité et correctement entretenus, soutiens de proximité des forces, infrastructures, capacité des chefs à pouvoir changer concrètement les choses dans leurs unités... Ce sont autant de points d'application de la démarche de transformation, de modernisation, et de simplification du ministère des Armées.

L'agilité, l'adaptabilité, l'esprit d'initiative et de responsabilité que nos forces démontrent chaque jour dans les opérations doivent être portés au même niveau d'excellence dans la gestion du ministère.

# 5 CHANTIERS POUR COMPRENDRE

---

## 1. INNOVATION ET NUMÉRIQUE

Dans notre quotidien comme sur le champ de bataille, les technologies numériques ont bouleversé nos usages, nos métiers, nos stratégies. La supériorité informationnelle est plus que jamais un atout décisif pour nos armées et les nouveaux usages digitaux permettent de fluidifier et de simplifier le quotidien des personnels ainsi que le fonctionnement des soutiens comme de l'administration. Depuis deux ans, le ministère des Armées a décidé d'accélérer sa transformation numérique. La Direction générale du Numérique (DGNUM), créée en avril 2018, met en œuvre une feuille de route ambitieuse de modernisation et d'ouverture du système d'information du ministère pour diffuser de nouvelles méthodes de développement et permettre de nouveaux usages de la donnée. L'Agence de l'innovation de défense (AID) créée en septembre 2018 sera quant à elle le catalyseur de l'innovation dans tous les domaines et notamment le numérique. D'ores et déjà, le ministère a adopté une stratégie sur l'intelligence artificielle (IA) ainsi qu'une feuille de route sur les technologies cloud.

## EXEMPLES CONCRETS :

- **Spaceship** : en novembre dernier, l'AID a lancé un défi sur l'IA et le spatial : les premiers résultats présentés au Bourget permettront de disposer d'un « tableau de bord spatial » capable de distinguer les satellites civils ou militaires et d'alerter sur les comportements suspects de certains d'entre eux.
- **Chacun son appli** : le projet « milistore » permet au soldat d'accéder sur son smartphone à certains services du quotidien (missions, habillement, fil d'actualité de la base) de façon sécurisée.
- **Eviter la casse** : le projet ICARE va permettre de dématérialiser la maintenance des équipements terrestres et ainsi de développer des algorithmes de maintenance prédictive.
- **Réservistes** : le portail « e-réserve » permettra aux réservistes de choisir en ligne leur entité d'affectation et de simplifier toutes les démarches liées à leurs périodes de réserve.
- **DefInvest** : 50 M€ pour renforcer les fonds propres des entreprises innovant pour la défense
- **Innovation Defense Lab** : un lieu ouvert – en dehors du ministère - pour capter et catalyser l'innovation au service de la défense.

## 2. INVESTISSEMENTS ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'argent est le nerf de la guerre ! Florence Parly souhaite donc que chaque euro consenti pour la Défense soit un euro utilement et efficacement investi. Plus de la moitié des investissements du ministère des Armées réside dans l'achat d'armements pour nos armées. Très complexes, avec des technologies de pointe, ces armements donnent une supériorité sur le terrain à nos armées, comme l'opération Hamilton l'a encore démontré en 2018. Néanmoins, dans un monde technologique qui bouge à grande vitesse, avec un nombre croissant de pays qui se dotent de capacités militaires, il est important que le ministère des Armées soit réactif.

## EXEMPLES CONCRETS :

- **Ingénieurs et militaires ensemble** : c'est la fin des allers-retours entre les opérationnels et les ingénieurs pour imaginer les armements de demain. A la place : un travail collaboratif, en plateau, qui a trouvé sa première expression pour des programmes tels que le SCAF (système de combat aérien du futur) ou le porte-avion de nouvelle génération.
- **Des procédures allégées** : avec 3 phases au lieu de 6, les méthodes de conduite des programmes sont adaptées en fonction de leur complexité; plus de subsidiarité, plus d'agilité, et plus de souplesse, pour pouvoir mettre plus rapidement les matériels à disposition des forces.
- **Ne pas faire deux fois la même chose** : la logique de travail en commun est appliquée pour la mise en service des armements, au moment de la livraison : au lieu d'enchaîner les essais des industriels, de la DGA puis des opérationnels, tous les acteurs conviennent ensemble d'un plan d'essais unique. C'est du temps et de l'argent gagnés.
- **Dire les choses franchement** : c'est aussi une relation renouée avec nos industriels : le ministère des Armées consent des investissements très conséquents et sur le long terme aux industries de défense. La contrepartie de cette visibilité, c'est une exigence de performance et de partage des risques et des gains. Le lancement du programme MICA de nouvelle génération (missile), qui prévoit un autofinancement conséquent par l'industriel, ainsi que des retombées pour l'Etat en cas de ventes à l'export, en est une parfaite illustration.
- **Redonner ses lettres de noblesses à l'entretien des matériels** : le maintien en condition opérationnelle (MCO), c'est faire en sorte que les matériels, une fois achetés, fonctionnent : qu'ils volent, qu'ils naviguent, qu'ils roulent ! Le constat était cependant sans appel : par exemple, l'entretien de l'hélicoptère Tigre repose sur une trentaine de contrats industriels différents. Chacun étant responsable d'une petite partie de l'appareil, personne ne se sentait responsable de rien ! Avec la création de la Direction de la maintenance aéronautique, rattachée directement au chef d'état-major des armées, l'organisation adoptée par le ministère a été rationalisée, verticalisée, avec l'identification claire de maîtres d'œuvres responsables de l'entretien des flottes. Et les premiers résultats sont déjà là : le nouveau contrat de MCO des Fennec (hélicoptères) a permis de faire baisser l'heure de vol de 50%, quand le nouveau contrat de MCO des Rafale permet, à coûts équivalents, de rendre disponible dix appareils supplémentaires. L'année 2019 renouvellera la quasi-totalité des contrats de MCO.

### 3. UNE ADMINISTRATION MOINS CENTRALISÉE

Une gestion de l'administration et des soutiens plus efficaces et dans la proximité : une administration centrale moins nombreuse, avec moins de paperasse et plus de proximité dans le soutien aux militaires, et enfin plus de capacité de décision pour les acteurs de terrain.

Transformer l'administration, c'est changer les méthodes de travail, afin de remettre des moyens au plus près du terrain, là où sont les militaires, sur les bases aériennes, dans les ports, dans les régiments. C'est également libérer les initiatives en donnant aux responsables les moyens de traiter les questions de la vie quotidienne.

#### EXEMPLES CONCRETS :

**Partout, tout le temps** : un service au plus près des militaires pour tout ce qui concerne leur quotidien, les espaces ATLAS (Accès en Tout temps, tout Lieu Au Soutien) sont des espaces multi-services qui sont déployés progressivement dans toutes les unités. Logement, démarches administratives, habillement, loisirs, prestations sociales, transport... Tout est accessible au même endroit.

**Les commandants de base de défense, des chefs pour garantir le soutien aux forces** : leur rôle est renforcé pour leur donner plus d'autorité sur les services, afin de garantir aux forces un soutien de qualité pour exercer leurs missions ; leurs moyens sont accrus et ils disposent d'une délégation plus large pour décider à leur niveau, par exemple en matière d'infrastructure.

### 4. AUPRÈS DES PERSONNELS ET DE LEURS FAMILLES

Il n'y pas de soldats forts sans famille heureuse ! Accompagner le militaire au-delà de son engagement professionnel, c'est une nécessité qui a été trop longtemps oubliée. Le plan famille comme le plan mixité visent à assurer une meilleure conciliation entre les exigences du métier et l'épanouissement personnel, que l'on soit père ou mère de famille, célibataire ou en couple.

#### EXEMPLES CONCRETS :

**Les mômes** : plus de 1300 conventions ont été signées avec des assistantes maternelles qui prennent l'engagement de garder des enfants de militaires, y compris en horaires atypiques.

**Une mobilité soutenable** : les affectations doivent désormais être précisées aux militaires 5 mois avant leur mutation, pour prévoir les changements d'écoles, de club sportif, d'association, d'emploi du conjoint, de déménagement... Cela change tout !

### 5. ATTENTIFS AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ DU PAYS

Développement durable, culture, chantiers éducatifs et mémoriels, emploi (retombées économiques de nos dépenses), attention aux territoires, SNU (service national universel) et activité mémorielle, le ministère des Armées joue un rôle très divers auprès des Français qui ne se limite pas à leur protection. Le Gouvernement a voulu une loi de programmation militaire « à hauteur d'homme » au plus près des préoccupations des personnels militaires et civils, et de leur famille pour leur donner les moyens de l'action et de la défense de la France et des Français. Cette action n'est pas désincarnée : elle s'inscrit résolument dans nos régions et dans nos territoires, à travers nos régiments, nos ports militaires, nos bases aériennes, les femmes et les hommes de la défense.

#### COMMENT S'EXPRIME CONCRÈTEMENT CE LIEN ?

A travers notre domaine foncier de 300 000 hectares, le premier de l'Etat, et sa biodiversité (42 000 hectares classés en zone Natura 2000) et ses espèces protégés (connaissez-vous le Gypaète barbu ?), ses musées d'armes répartis sur tout le territoire auprès des régiments, ses 17 milliards de commandes publiques annuelles qui contribuent à la compétitivité et à la pérennité de nos entreprises et de nos territoires et bien sûr le tourisme mémoriel dans nos régions marquées par les guerres et les batailles des deux Guerres mondiales.

#### EXEMPLE CONCRET :

**Sous le soleil** : Le ministère des Armées identifiera dans le cadre du plan « Place au soleil » au moins 2 000 hectares de terrain pour installer, d'ici 2023, des panneaux photovoltaïques qui alimenteront les territoires en énergie verte et contribueront à la diversification des sources d'énergie des armées dans leur fonctionnement quotidien.

**POUR ALLER  
PLUS LOIN :  
FOCUS  
SUR LES  
SOUTIENS**



# Des mesures -clés pour un ministère des Armées plus simple et plus proche du terrain

## **LE CONTEXTE, LA MÉTHODE**

La loi de programmation militaire consacre un effort historique pour donner à nos armées les moyens dont elles ont besoin pour réaliser leurs missions. L'amélioration des soutiens et de tout ce qui concourt aux conditions de vie et de travail des militaires constitue une priorité forte de la LPM.

Ces moyens doivent être utilisés efficacement et répondre aux besoins au plus proche du terrain. Dans leurs opérations, nos armées montrent chaque jour leur efficacité, leur agilité et un haut degré de subsidiarité et de responsabilité. Ces mêmes principes doivent s'appliquer aussi dans le domaine de l'administration et de la gestion, où le ministère est aujourd'hui trop complexe et trop centralisé.

C'est pourquoi la Ministre a engagé une profonde transformation et modernisation du ministère en particulier pour simplifier son fonctionnement et donner plus de capacité d'action, d'autonomie et de responsabilité aux acteurs de terrain. Elle a décidé en premier lieu de renforcer le rôle des commandants de base de défense (ComBdd). Elle a souhaité aussi s'adresser directement à eux pour leur demander des propositions. C'est l'objet du séminaire qui

s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril dernier, en présence de l'ensemble des commandants de base de défense et des représentants des différents services de soutien.

À l'issue de ce séminaire, la Ministre a décidé une quarantaine de mesures qui sont en cours de mise en œuvre. Elles amélioreront les soutiens, simplifieront la vie courante de l'ensemble des acteurs et leur permettront d'agir plus efficacement. Un suivi très régulier de leur mise en œuvre est mis en place. La Ministre comme ses grands subordonnés veilleront particulièrement à l'application effective sur le terrain de ces mesures. Un nouveau séminaire sera organisé en 2020 avec les acteurs du soutien pour poursuivre cette démarche participative dans la durée.

## **UNE ORGANISATION ET DES MOYENS RENFORCÉS POUR LES BASE DE DÉFENSE**

Le ComBdd devient la pierre angulaire du soutien : au service des unités, il est chargé de recueillir et coordonner leurs besoins, de s'assurer qu'ils sont satisfaits et de s'assurer que le soutien répond bien aux exigences opérationnelles. L'autorité du ComBdd sur les services de soutien est renforcée.

Les moyens à la disposition des ComBdd sont renforcés à hauteur de 50 M€ pour 2019. Les ComBdd disposeront d'une visibilité pluriannuelle sur leurs crédits, afin de pouvoir mener dans la durée les projets au profit des différentes unités.

Les ComBdd disposeront de plus de latitude pour organiser leur base de défense, en fonction des particularités locales. Leurs obligations de reporting vis-à-vis de l'échelon national seront allégées.

## **DES ACHATS SIMPLIFIÉS**

Les unités et les bases de défenses doivent disposer d'une autonomie accrue pour réaliser les achats de proximité. En complément de l'accès aux marchés globalisés (qui sera rendu plus fluide), ils doivent pouvoir réaliser par eux-mêmes, et sous leur responsabilité propre, des achats de petits montants. À cet effet :

- a) L'utilisation de la carte achat sera étendue et simplifiée, avec une seule carte permettant l'ensemble des achats quelle que soit leur nature, des seuils rehaussés et la possibilité d'acheter sur des plateformes internet.
- b) La possibilité d'avoir recours à des achats locaux sera étendue.

## **DES INFRASTRUCTURES ET DES SIC PLUS RÉACTIFS ET MIEUX COORDONNÉS**

Les acteurs locaux (unités et bases de défense) doivent disposer de plus d'autonomie pour réaliser les travaux d'entretien de proximité et les opérations de rénovation ou d'adaptation. Les travaux d'infrastructures et de SIC doivent aussi être mieux articulés.

Les ComBdd disposeront de l'enveloppe dévolue au maintien en condition et aux travaux d'adaptation mineurs sur laquelle ils décideront des opérations à conduire. Ils voient ainsi renforcée leur capacité de décisions en matière d'infrastructure locale, le seuil étant porté de 200 k€ à 500 k€. Ils pourront réaliser directement des achats dans ce domaine lorsque le SID n'est pas en mesure de répondre rapidement à leur besoin.

Ils pourront engager des crédits SIC à leur niveau pour les petits travaux d'adaptation des réseaux, sans devoir rechercher la validation au niveau central comme ils y étaient jusqu'à présent contraints.

Un point de contact local unique sera mis en place pour traiter simultanément les aspects relatifs aux infrastructures et les aspects relatifs aux réseaux.

La capacité des unités à réaliser directement par elles-mêmes des travaux d'entretien ou de réparation sera élargie. Pour cela leur accès aux fournitures sera facilité d'une part à travers un droit de tirage sur les marchés concernant une gamme élargie de matériels, et d'autre part en ayant recourt, lorsque c'est nécessaire, à des achats directs.

## UNE GESTION PLUS DÉCONCENTRÉE DES VÉHICULES DE LA GAMME COMMERCIALE

Outre l'augmentation des enveloppes dédiées à l'achat de véhicules (près de 3000 véhicules seront livrés en 2019), la gestion de cette flotte, aujourd'hui très centralisée, sera déconcentrée et adaptée aux besoins locaux.

Alors qu'ils n'avaient aucune assurance de voir leurs besoins en terme de typologie de véhicules pris en compte dans le cadre du plan de ravitaillement, ils vont pouvoir décider du nombre et de la nature des véhicules qui leur seront livrés, en tenant compte du contexte local.

Alors qu'ils devaient obtenir une autorisation préalable de l'échelon central, les commandants de base de défense vont pouvoir décider seuls de l'opportunité et de la nature des réparations à réaliser sur leurs véhicules de la gamme commerciale.

Ils vont aussi pouvoir faire bénéficier un plus grand nombre d'usagers de ces véhicules de cartes d'approvisionnement en carburant. Le réseau des points d'accès au carburant sera étendu.

## UNE AMÉLIORATION DE LA CONDITION DU PERSONNEL ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DES AGENTS

Lors de leurs déplacements professionnels, les dépenses d'alimentation et d'hôtellerie ne seront plus facturées aux agents, qui bénéficieront d'une prise en charge directe totale à l'horizon 2020.

Dans le cadre des mutations, les logements pourront être attribués plus rapidement grâce à une prise en compte des départs par anticipation, dès parution des ordres de mutation, et non plus uniquement après dépôt des préavis.

Les commandants de base de défense disposeront de marges de manœuvre financières élargies dans ce domaine en étant chargés de la répartition des crédits des budgets sociaux ASCC et AACV.

Un socle commun d'activités de cohésion et de détente pourra par ailleurs être offert à l'ensemble du personnel des bases, civils et militaires, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent et doit permettre de renforcer les liens entre services de soutien et unités opérationnelles au niveau local.

Les démarches administratives des personnels seront simplifiées, avec la réduction du nombre de pièces justificatives demandées.



Centre de presse  
Officier de presse du ministère des Armées  
Tél : 09 88 67 33 33  
[presse@dicod. fr](mailto:presse@dicod.fr)



Ministère des Armées



@Defense\_gouv



@ministeredesarmees

Retrouvez-nous sur [www. defense. gouv. fr](http://www.defense.gouv.fr)